



<https://latribunelibre.com/emploi/policier-municipal-agent-de-jour-f-h>

Policier Municipal – agent de jour F/H

Description

Le contexte :

Notre service de Police Municipale est composé du Chef de service, de 20 Policiers et 12 ASVP. Pour accompagner les équipes sur le terrain, la ville exploite le réseau de vidéosurveillance (76 caméras) de jour comme de nuit.

Pour maintenir la qualité du vivre ensemble, la ville porte un projet ambitieux autour de la sécurité publique. A ce titre, le service cherche à renforcer ses effectifs.

Vos missions :

Sous la responsabilité du Chef du service de Police municipale, vous intégrez une équipe de 20 policiers constituant les 4 brigades de roulement dont la mission est de participer au respect du bon ordre, de la tranquillité de la salubrité et de la sécurité publiques sur la commune.

Vous appliquez les pouvoirs de police du Maire et assurer les missions dévolues à la police municipale. Ainsi, vous assurez de l'exécution des arrêtés de police du Maire et constatez par procès-verbaux les infractions aux dits arrêtés.

Vous constatez, par procès-verbaux, les infractions au code de la route que vous êtes habilité à constater.

Vous secondez et rendez compte à l'officier de police judiciaire territorialement compétent de tous crimes, délits ou contraventions dont vous avez connaissance.

Vous assurez une relation de proximité avec la population et avez un rôle de conseil et d'assistance auprès des administrés.

Vous rendez compte, par écrit ou par oral, à l'autorité supérieure des événements survenus pendant le service et des dispositions prises.

Par votre présence dans les quartiers, vous participez aux actions de prévention de la délinquance.

Qualifications

Votre profil :

Idéalement Titulaire de la FIA et des formations préalables à l'armement

Sens du relationnel et des responsabilités

Diplomatie, Capacité d'analyse

Esprit de cohésion, pour un travail en équipe optimisé

Sens du respect de ses prérogatives, Assiduité, Rigueur

Sens et valeurs du service public

Organisme employeur

Profil Public

Type de poste

Temps plein

Secteur

CONSEIL EN RELATIONS
PUBLIQUES ET
COMMUNICATION

Lieu du poste

78423, MONTIGNY LE BRETONNEUX, MONTIGNY LE BRETONNEUX, France

Salaire de base

25000 € - Salaire de base
45000 €

Date de publication

24 décembre 2025 à 12:03

Valide jusqu'au

23.01.2026

Disponibilité, Réactivité

Avantages et condition d'exercice :

Équipements sécurité :

Gilet par balle

Port d'armes de catégorie B et D (pistolet semi-automatique 9mm de type XDM, pistolet à impulsions électriques type X2, FLASH), lanceur de balle défense

Aérosol gaz CS

Bâton télescopique de défense

Caméra piéton

Autre équipement :

Véhicules récents

Radar

DIA dispositif d'imprégnation alcoolique

Dispositif de formation renforcé :

4 sessions annuelles d'entraînement de tir renforcé (2 obligatoires et 2 conventionnées, dispensées par un formateur de la Police Nationale)

+ Entrainement au GTPI tous les mois

+ Entraînements réalisés sur le temps de travail : salle et dojo à disposition

L'Hôtel de Police : salle de sport équipée / Parking à disposition des agents / Localisation dans un quartier pavillonnaire

Planning :

Horaires de travail fixe: 7H – 17H pour les brigades de jour.

Ponctuellement les horaires définis peuvent varier en fonction des manifestations ou évènements particuliers.

Poste à temps complet, par vacation de 10h.

Planning établi mensuellement par roulement : 4 jours travaillés en moyenne par semaine. 2 weekends travaillés puis 2 weekends libres.

Droit aux congés: 20 CA + 2 jours de pénibilité

Une journée de cohésion au bénéfice de tous les agents du service

Action sociale : PLURELYA (chèques vacances, coupons sport...), participation complémentaire santé (mutuelle) et prévoyance

Rémunération :

Rémunération indiciaire selon statut

+ 13ème mois

+ régime indemnitaire comprenant : une part fixe (30%), une part variable mensuelle (versée à hauteur de 100%), une part variable annuelle selon évaluation

+ les heures supplémentaires mensuelles : 1.92h minimum + 1 dimanche payé 10h

+ heures supplémentaires selon évènements

+ jours fériés payés ou récupérés (double)